



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

CAVAC des Laurentides

2024-2025

**CAVAC**  
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS



# TABLER DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	03
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	04
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	05
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	06
<b>01</b>	
<b>PRÉSENTATION DE L'ORGANISME</b>	<b>09</b>
À propos	10
Un peu d'histoire	12
Le territoire des Laurentides	14
Trajectoires de services	16
<b>02</b>	
<b>PORTRAIT STATISTIQUES 2024-2025</b>	<b>17</b>
Profil de la clientèle	18
Intervention psychosociojudiciaire et post-traumatique	20
Programmes de références personnalisées	22
Programmes d'informations judiciaires	25
Services d'accompagnement	28
Programme Témoin Enfant	30
Programme Témoin Vulnérable	32
Agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle	33
<b>03</b>	
<b>MOBILISATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL</b>	<b>35</b>
Activités de formation continue	36
Implication dans le Réseau des CAVAC	38
Concertation locale et régionale	39
Activités de représentation et partenariat	40
<b>04</b>	
<b>PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR 2025-2026</b>	<b>41</b>

# MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres et partenaires du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides, c'est avec une grande fierté et un sentiment d'accomplissement que nous vous présentons notre rapport annuel 2024-2025. En le feuilletant, vous découvrirez les nombreuses réalisations de cette année, les défis surmontés et les perspectives qui nous attendent.

Cette année encore, nous avons poursuivi notre mission et réalisé des avancées remarquables dans le soutien aux victimes d'actes criminels en continuant d'intégrer de nouveaux programmes à l'éventail de services déjà offert pour mieux répondre aux besoins croissants de notre clientèle. Une de nos priorités était l'amélioration de nos infrastructures technologiques et un chantier de modernisation de celles-ci est amorcé afin de nous permettre de renforcer la sécurité des informations confidentielles et ainsi être cybers sécurisés. Aussi, parmi les travaux ayant cours dans le Réseau des CAVAC, le conseil d'administration soutient les actions réalisées dans le but d'améliorer la rémunération de notre personnel afin de nous permettre une meilleure attractivité sur le marché de l'emploi et la rétention de nos professionnelles dévouées.

L'année 2024 aura été marquée par le départ de Mme Danielle Giroux qui a dirigé avec brio pendant 32 années le CAVAC des Laurentides. Elle a assuré une transition harmonieuse, par le transfert de ses connaissances et de sa passion pour l'aide aux personnes victimes. Notre directrice, Mme Julie Bourbeau, rassurante, confiante et bienveillante, a su mobiliser notre équipe pour assurer un service à la clientèle soutenu et reconnu. Nos intervenantes et leur équipe de gestion ont travaillé sans relâche pour offrir des services essentiels aux personnes victimes et pour promouvoir un environnement de compassion et de justice.

Je remercie chaleureusement tous les membres de notre équipe et les collaborateurs qui, chaque jour, contribuent à faire connaître les services du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides afin d'en faire une référence incontournable en matière de soutien aux victimes.

Permettez-moi aussi de saluer et de remercier mes collègues du conseil d'administration, des bénévoles impliqués qui partagent sans compter leurs expertises et leur temps pour favoriser les meilleures conditions de concrétisation de notre mission.

Merci à vous tous pour votre confiance et votre soutien indéfectible. Ensemble, nous pouvons réellement faire une différence.

Cordialement,

*Jan Mercier*

# MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Travailler au sein du CAVAC, c'est avoir le privilège d'être inspiré chaque jour par la force et la détermination des personnes victimes qui, malgré l'adversité, poursuivent leur chemin et reconstruisent leur vie après des événements traumatiques que beaucoup qualifieraient d'insurmontables. Leur résilience est une source d'inspiration pour nous tous, nous rappelant l'importance de notre mission et la nécessité de leur offrir un soutien indéfectible et de qualité.

Il y a quelques mois, j'ai eu l'honneur de prendre la direction du CAVAC des Laurentides, animée par la conviction profonde que je pouvais contribuer à écrire un nouveau chapitre de son histoire. Jusqu'à l'an dernier, le CAVAC a bénéficié de l'engagement indéfectible de Mme Danielle Giroux, qui s'est consacrée à cette mission essentielle avec intégrité. Sa contribution aura façonné un héritage précieux, une identité solide et une reconnaissance bien méritée des services professionnels offerts par le CAVAC des Laurentides. Cet héritage, je m'engage à le préserver et à le faire prospérer. Merci, Danielle !

Depuis quelques mois, nous avons entamé une réflexion stratégique visant à redéfinir les rôles au sein de l'équipe de gestion, afin d'intégrer tout le potentiel d'un nouveau poste spécialisé dans la gestion des ressources humaines. C'est ainsi que nous avons accueilli Mme Catherine Renaud, dont la compréhension rapide de la mission du CAVAC et des défis d'adaptation de notre équipe face à la diversité croissante de nos services a été remarquable. Au cœur de cette transition, je tiens également à remercier Mesdames Catherine Charbonneau et Mélanie Plouffe, qui ont su s'investir pleinement et apporter leur soutien à ces transformations clés.

Ceux et celles qui me connaissent savent à quel point la recherche d'équilibre, d'équité et de justice est pour moi une priorité. C'est donc avec cette vision que j'aborde mon nouveau rôle : poursuivre le développement d'une organisation proactive, capable d'affronter les défis avec confiance et où chaque personne a la possibilité de s'épanouir et de contribuer aux réalisations. Pour cela, je crois fermement en la force du dialogue, du partage de connaissances et du soutien mutuel dans un environnement respectueux, collaboratif et inclusif.

Cette année, l'ensemble de l'équipe du CAVAC des Laurentides unira ses forces pour repenser l'organisation de nos services. Ce chantier ambitieux vise à optimiser la répartition des rôles, à renforcer le sentiment d'accomplissement et à valoriser le travail de chacune. Ces derniers mois ont été marqués par une belle ouverture, une confiance partagée et un enthousiasme perceptible. À toutes les personnes qui composent la formidable équipe du CAVAC des Laurentides, votre contribution à cet esprit de collaboration est précieuse et je tiens à vous en remercier, car je suis convaincue que c'est ensemble que nous atteindrons nos objectifs.

Enfin, je veux adresser mes sincères remerciements aux membres du conseil d'administration pour le vote de confiance et le soutien qu'ils m'ont accordés. Par votre présence et votre implication, vous jouez un rôle essentiel dans les orientations de notre organisation et par le fait même, dans l'actualisation de la mission du CAVAC au sein de notre belle communauté des Laurentides. À tous, Merci !

*Julie Bourbonneau*

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Amiot  
*Vice-président*

Yan Mercier  
*Président*

Stéphanie Bérard  
*Administratrice*

Mario Giroux  
*Trésorier*

Stéphanie Gilbert  
*Administratrice*

Luc Larocque  
*Administrateur*

Mélanie Boivin  
*Administratrice*

Les membres du conseil d'administration sont élu.e.s lors de l'assemblée générale annuelle.

Ils sont responsables des grandes orientations et veillent à ce que l'organisme poursuive son développement tout en respectant pleinement sa mission.

**7 rencontres au cours de l'année 2024-2025.**



# L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

## **JULIE BOURBEAU**

Directrice générale  
*Travailleuse sociale*  
(Elle)

## **CATHERINE RENAUD**

Conseillère en gestion  
(Elle)

## **ANNE FORGET**

Agente de bureau  
(Elle)

## **MÉLANIE PLOUFFE**

Responsable clinique  
*Sexologue*  
(Elle)

## **CATHERINE CHARBONNEAU**

Responsable de l'application  
des programmes  
*Sexologue*  
(Elle)

## **LAURIE BOIS**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## **AURÉLIE BONNEAU-BURKE**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## **MARIE-LAURENCE COURTOIS**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Travailleuse sociale*  
(Elle)

## **VIRGINIE SAVIGNAC**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## **LAURENCE BARBE**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Sexologue*  
(Elle)

## **GAËLE CORBEIL**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Sexologue*  
(Elle)

## **JESSICA MILLETTE**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Travailleuse sociale*  
(Elle)

## **ANNIK LEFEBVRE**

Agente d'intervention  
Services courants  
*Sexologue*  
(Elle)

## **AMÉLIE MOREAU**

Agente d'intervention  
Services courants  
*B. Sc. Criminologie*  
(Elle)

## **MARILYN GADOURY**

Agente de liaison et d'intervention en  
violence sexuelle (ALIVS)  
*Travailleuse sociale*  
(Elle)

# L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

## GABRIELLE COLLARD-LELIÈVRE

Agente d'intervention pivot au  
Programme Témoin Enfant (PTE)  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## VALÉRIE BERGERON

Agente d'intervention pivot au  
Programme Témoin Enfant (PTE)  
Références policières  
*Criminologue*  
(Elle)

## MARIE-EVE CYR

Agente d'intervention  
Références policières  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## KIM LAVALLÉE

Agente d'intervention  
Références policières  
*Criminologue*  
(Elle)

## GABRIELLE GAUTHIER

Agente d'intervention  
Références policières  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## MAUDE LACASSE

Agente d'intervention  
Références policières  
Services courants  
*Criminologue*  
(Elle)

## LAURENCE MAYER-DUFOUR

Agente d'intervention  
Palais de justice de Mont-Laurier  
*Criminologue*  
(Elle)

## JANIE BOLDUC

Agente d'intervention  
Palais de justice de Mont-Laurier  
*Criminologue*  
(Elle)

## CORALIE JÉRÔME

Stagiaire  
Services courants  
*B. Sc. Criminologie*

## ÉVOLUTION DE LA GESTION : UN NOUVEAU RÔLE

J'ai le plaisir d'écrire quelques lignes pour me présenter, Catherine Renaud. J'ai été accueillie dans l'équipe du CAVAC des Laurentides à la fin octobre 2024 et je porte le développement du nouveau poste de conseillère en gestion pour soutenir la direction générale.

Depuis, je découvre le grand potentiel de cette équipe.

Je suis enthousiaste et motivée par l'accompagnement que je peux offrir dans toutes les réflexions nécessaires au sein d'une organisation, en apportant mon regard RH.

Jusqu'ici, j'ai introduit la notion de comité de travail pour certains dossiers afin de mettre de l'avant l'intelligence collective et de favoriser une meilleure collaboration pour faire face au large éventail de services qu'offre l'organisme. Pour la matérialisation des travaux, je considère la gestion du changement comme un dossier prioritaire dans mes défis à venir.

Je termine en vous disant que je suis persuadée que nous allons mettre en place de belles structures de travail, et je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le bilan de nos réalisations!

*Catherine Renaud*

## NOUVELLES AFFECTATIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION

Depuis la mise en place du programme Témoin-Enfant (PTE) dans l'offre de services du CAVAC des Laurentides, un poste d'agent.e d'intervention pivot PTE a toujours joué un rôle clé, veillant à son bon fonctionnement et à son application. Suite au départ de Mme **Annick Letarte** qui occupait le poste depuis son implantation en 2021, cette responsabilité a été partagée entre deux agentes d'intervention. Celles-ci collaborent étroitement pour faire rayonner le programme et garantir son accessibilité aux témoins mineurs des Laurentides.

Mesdames **Valérie Bergeron** et **Gabrielle Collard-Lelièvre**, présentes au CAVAC depuis de nombreuses années, ont accueilli leurs nouvelles fonctions avec conviction et engagement. Leur implication s'est illustrée notamment par la préparation et l'animation d'un atelier sur ce programme, présenté dans le cadre du colloque « Ensemble, comprendre, prévenir, agir en violence sexuelle ».

Nous sommes convaincues que leur professionnalisme, leur expérience et leur créativité permettront de valoriser pleinement tout le potentiel de ce programme essentiel.

## FIDÈLES AU POSTE

Nous souhaitons mettre en lumière le travail rigoureux réalisé par l'équipe d'intervention, ainsi que leur engagement constant envers la clientèle.

Nous souhaitons également souligner l'engagement exceptionnel de quelques membres de l'équipe qui font partie de notre organisme depuis plusieurs années.

Tout d'abord, nous souhaitons souligner la présence précieuse de Mme **Marie-Eve Cyr** et Mme **Laurie Bois**, agentes d'intervention au sein du CAVAC des Laurentides depuis plus de 20 ans. Leur parcours témoigne d'un engagement remarquable à accompagner, soutenir et guider la clientèle avec professionnalisme et bienveillance.

Il y a également nos anciennes agentes d'intervention, aujourd'hui engagées dans la gestion et la coordination de l'organisme : Mme **Julie Bourbeau** et Mme **Mélanie Plouffe**, qui sont elles aussi impliquées depuis plus de 20 ans.

Sans oublier notre agente de bureau, Mme **Anne Forget**, qui joue un rôle essentiel au bon fonctionnement quotidien de notre organisme depuis maintenant 18 ans.

Leur expérience, leur engagement et leur soutien, tant auprès des personnes accompagnées que de leurs collègues, contribuent à la solidité et à la continuité de nos services.



# PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le CAVAC des Laurentides est un organisme sans but lucratif qui offre des services à TOUTE personne VICTIME\* d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel.

\* Services offerts, peu importe :

- L'âge, le genre et l'identité de genre de la personne
- Le type d'infraction criminelle subie, sa gravité et le moment où elle a eu lieu
- Si la personne ayant commis l'infraction criminelle est identifiée, dénoncée, poursuivie, reconnue coupable ou non.

# 01



## CAVAC des Laurentides

📍 510, rue Saint-Georges,  
Saint-Jérôme, J7Z 5B3

Le CAVAC travaille en collaboration avec les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires.

L'intervention auprès des personnes victimes se fait dans le respect de leurs besoins et à leur rythme; elle vise à leur fournir les outils qui leur permettront de retrouver leur équilibre le plus rapidement possible. Elle s'appuie sur la capacité qu'ont les personnes victimes de gérer leur propre vie et de prendre les décisions qui les concernent.

## Les valeurs

**Respect** : Se manifeste par une attitude bienveillante et attentive envers toute personne que l'on traite avec dignité et considération de manière à établir et à entretenir une relation de confiance.

**Engagement** : Se manifeste en s'investissant de façon proactive dans chacune de nos actions.

**Professionalisme** : Se manifeste par des pratiques éthiques, intègres et rigoureuses qui témoignent de notre expertise.



## Services gratuits et confidentiels

Les équipes multidisciplinaires du Réseau des CAVAC sont composées d'intervenant.e.s, membres de divers ordres professionnels. Au CAVAC des Laurentides, notre équipe regroupe des agentes d'intervention qui sont membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec ou de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec.

Ces agentes d'intervention ont développé une expertise en intervention post-traumatique, de même qu'une connaissance approfondie du processus judiciaire, leur permettant d'offrir les services suivants :

- L'intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire
- L'information sur le processus judiciaire criminel, les droits et les recours des personnes victimes d'actes criminels
- La préparation au témoignage (informations sur le déroulement de la journée de Cour, rôles des témoins et des acteurs judiciaires présents, etc.)
- L'accompagnement à la Cour (soutien professionnel dans le processus judiciaire en collaboration avec les partenaires)
- L'assistance technique auprès des personnes victimes (formulaires IVAC, CNESST, SAAQ, déclaration de la victime, etc.)
- Les programmes de références policières
- Les programmes d'informations judiciaires:
  - INFOVAC
  - CAVAC-Info adulte
  - CAVAC-INFO jeunesse
  - Prido (Programme de référence et d'information des décisions d'octroi)
  - BAR (Bracelet antirapportement)
  - PRMG (Programme de mesures de rechange général)
  - PAJSM + (Programme d'accompagnement justice santé mentale +)
- Programme Témoin Enfant (PTE)
- Programme Témoin Vulnérable (PTV)
- L'orientation vers les services spécialisés (ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires)

## Un peu de notre histoire

**1988**

En 1988, l'Assemblée nationale adopte la *Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels* qui vise à favoriser l'implantation et le maintien de centres d'aide aux victimes d'actes criminels partout au Québec.

**1992**

Le CAVAC des Laurentides ouvre ses portes et offre ses premiers services à la clientèle.

**1998**

Avec ses partenaires de plusieurs services de police sur le territoire des Laurentides, le CAVAC met en place le Programme de référence policière communément appelé WEIJI.

**2004**

Création officielle du point de services de Mont-Laurier. Le CAVAC compte désormais sur la présence à temps plein d'une intervenante dans la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que sur l'aide ponctuelle de son fidèle bénévole depuis plusieurs années.

**2012**

Le CAVAC signe une nouvelle entente de partenariat avec la Sûreté du Québec mettant en place un nouveau Programme de références policières pour tous les postes SQ sur le territoire des Laurentides. Également, les CAVAC se voient confier la responsabilité du Programme INFOVAC.

**2014**

Le BAVAC se dote d'un plan de déploiement de la référence policière à l'échelle provinciale afin de rejoindre davantage de personnes victimes, et ce plus rapidement.

**2015**

Implantation d'un nouveau modèle de collaboration avec la Sûreté du Québec permettant à une agente d'intervention du CAVAC de travailler dans leurs locaux.

**2016**

Implantation d'un nouveau modèle de collaboration avec le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme et avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville qui vient s'inspirer du modèle développé avec la SQ.

**2017**

Au palais de justice de Saint-Jérôme, les locaux du CAVAC ont été relocalisés dans de nouveaux espaces comprenant un bureau d'entrevue et une salle d'attente réservés aux victimes et aux témoins. Le Réseau des CAVAC et la CQLC signent une entente de collaboration déléguant la responsabilité aux CAVAC de communiquer certains renseignements aux personnes victimes visées par l'article 175 de la Loi sur le système correctionnel du Québec.

## PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

**2018**

Tous les CAVAC obtiennent un nouveau poste d'agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle. Cette professionnelle intervient auprès des victimes de violences sexuelles et agit comme personne-ressource spécialisée à l'intérieur du CAVAC.

**2020**

En décembre 2020, débute l'implantation du Programme de mesures de rechange générale (PMRG) dans les Palais de justice de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier.

**2022**

Le bracelet antirapprochement (BAR) s'implante dans la région des Laurentides. Cette mesure de protection découle du rapport « Rebâtir la confiance » qui modifie la loi sur le système correctionnel du Québec en permettant de lier une personne à un dispositif de géolocalisation en vue de protéger la sécurité publique.

**2024**

Intégration du Programme témoin vulnérable (PTV) à nos pratiques. Ce programme spécialisé découle des recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » du ministère de la Justice du Québec tout comme le Programme Témoin Enfant que nous avons maintenant déployé au palais de justice de Mont-Laurier, le rendant ainsi disponible sur tout notre territoire.

**2019**

Mise en place du Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel (PROCHES) du Réseau des CAVAC.

**2021**

Le Programme de mesures de rechange général (PMRG) s'agrandit dans plusieurs Cours municipales sur le territoire des Laurentides.

Faisant suite à une recommandation du rapport « Rebâtir la confiance », le ministre de la Justice implante le Programme Témoin Enfant partout au Québec.

Le 13 octobre 2021, la LAPVIC (Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement) entre en vigueur.

**2023**

Implantation d'une cellule régionale d'intervention rapide en prévention du risque d'homicide en contexte de violence conjugale, V.I.G.I.E.  
*\*Violence. Intervention. Gestion. Immédiate. Ensemble*



## La région des Laurentides

- La majorité de la population se retrouve dans le sud du territoire, soit les MRC de Deux-Montagnes, de Thérèse-de Blainville, de Mirabel et de la Rivière-du-Nord.
- 18% de la population se retrouve dans la portion centre, soit dans les MRC d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides
- 11% de la population se retrouve dans la MRC d'Antoine-Labelle
- Le territoire des Laurentides est réparti en 8 municipalités régionales de comté (MRC). Afin de faciliter l'accès aux services, la clientèle peut être rencontrée dans différents points de service en prenant rendez-vous.



21 554  
KM<sup>2</sup>

7 postes de  
police  
municipaux

8 postes de la  
Sûreté du  
Québec (SQ)

664 510  
habitants.es

8 MRC  
76 municipalités  
11 territoires non-  
organisés

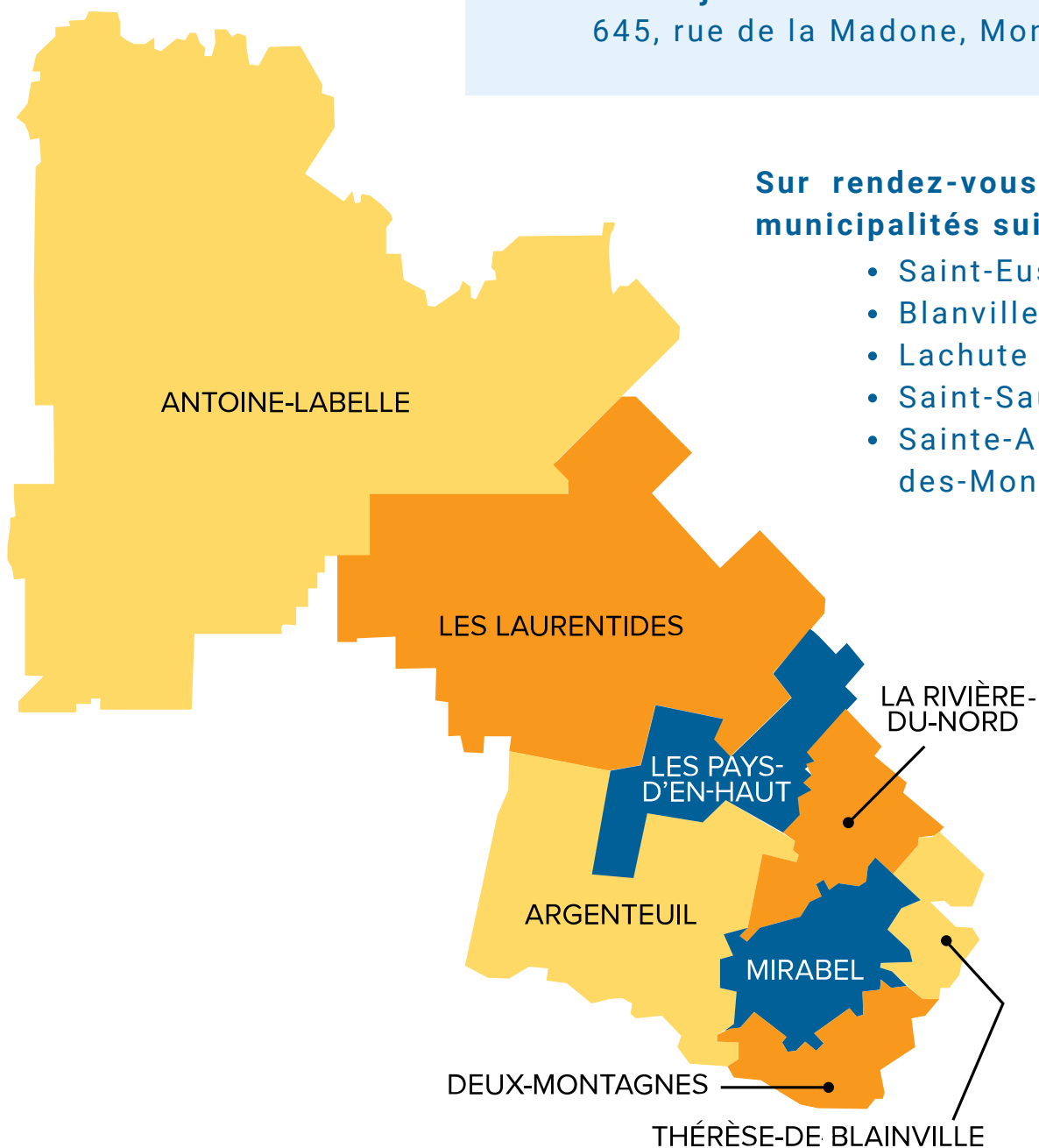
2 palais  
de justice

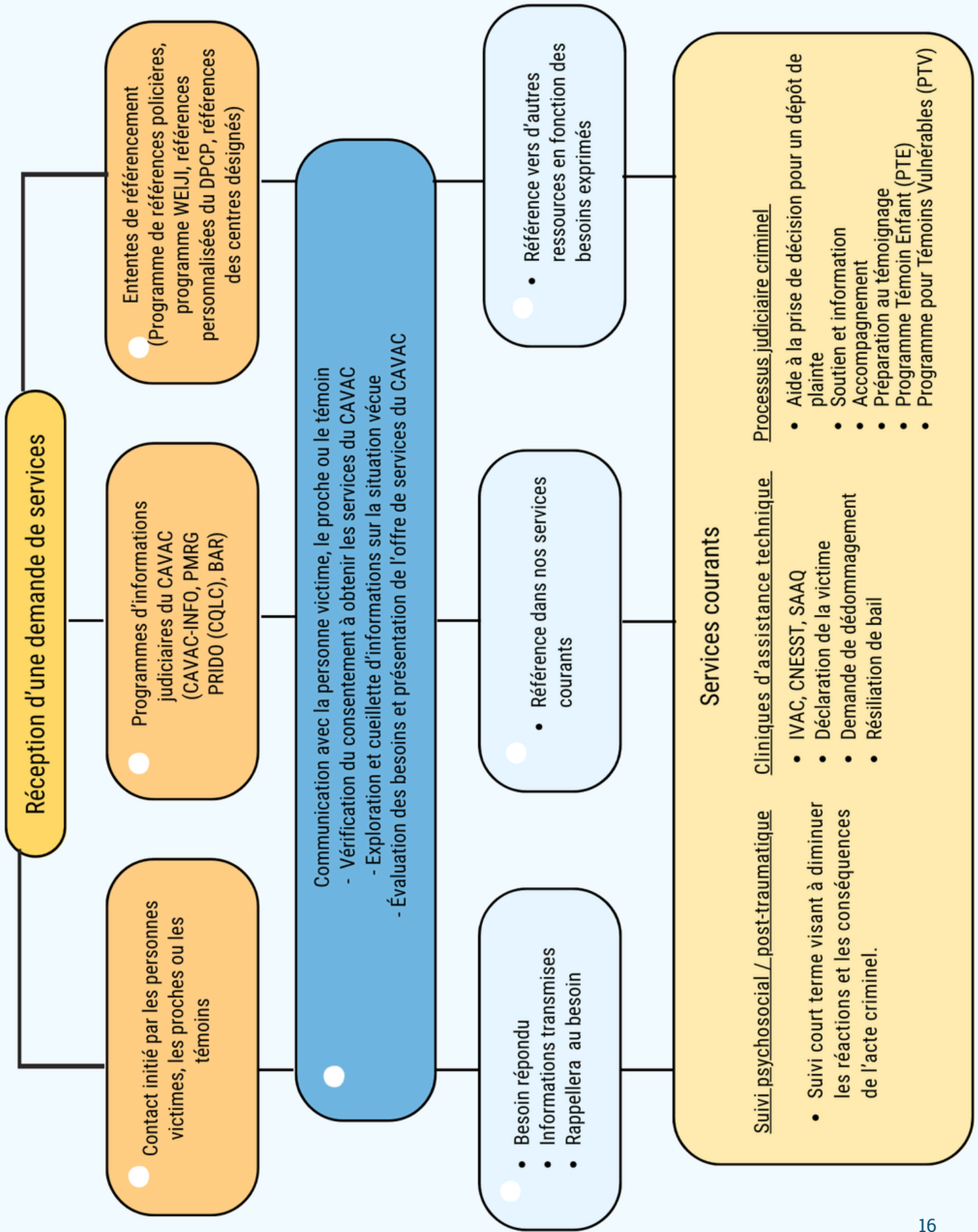
## Points de service

- **Siège social**  
510, rue Saint-Georges, St-Jérôme
- **Palais de justice de St-Jérôme**  
25, rue De Martigny Ouest, St-Jérôme
- **Palais de justice de Mont-Laurier**  
645, rue de la Madone, Mont-Laurier

### Sur rendez-vous dans les municipalités suivantes :

- Saint-Eustache
- Blainville
- Lachute
- Saint-Sauveur
- Sainte-Agathe-des-Monts





# PORTRAIT STATISTIQUE

## 2024-2025

Les statistiques présentées ici illustrent la portée de nos activités et les tendances observées au cours de l'année écoulée.

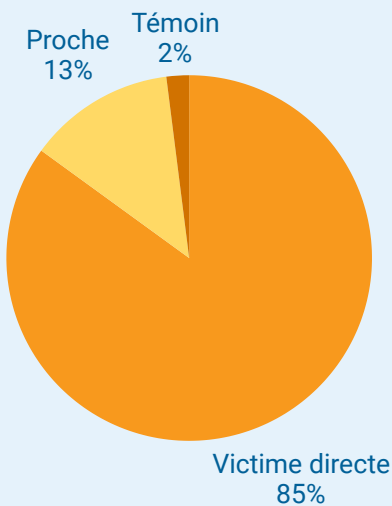
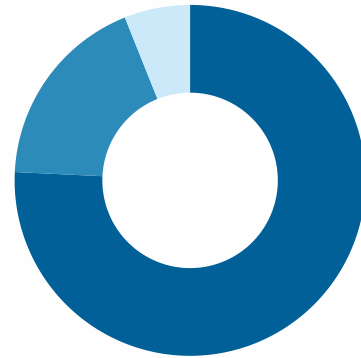
Elles offrent un aperçu concret de l'impact de notre engagement et de notre mobilisation.

# OR

## Le profil de la clientèle 2024-2025

- 80% de la clientèle s'identifie comme femme, 19% comme homme, et 1% appartient à une autre identité de genre.
- 81% de la clientèle est âgée de 18 à 64 ans.
- 19% de la clientèle fait partie de groupes d'âge plus vulnérables, dont 8% sont mineurs et 11% sont des personnes âgées.

● Femme ● Homme  
● Autre identité de genre



À la suite d'un acte criminel, une personne peut subir des blessures physiques et psychologiques.

Il est essentiel de reconnaître que ses proches (partenaires, enfants, parents, famille élargie, amis.es, collègues et connaissances) peuvent aussi éprouver des réactions et en ressentir les conséquences.

Ainsi, bien que l'on parle d'un seul acte criminel, son impact touche plusieurs personnes.

Considérant l'ensemble des actes criminels perpétrés (crimes contre la personne et crimes contre la propriété), la majorité des personnes ayant bénéficié de nos services ont aussi fait un signalement aux policiers à la suite des événements.

7 % des cas ne comportent pas d'information confirmée quant au dépôt d'une plainte policière

14% aucune plainte déposée

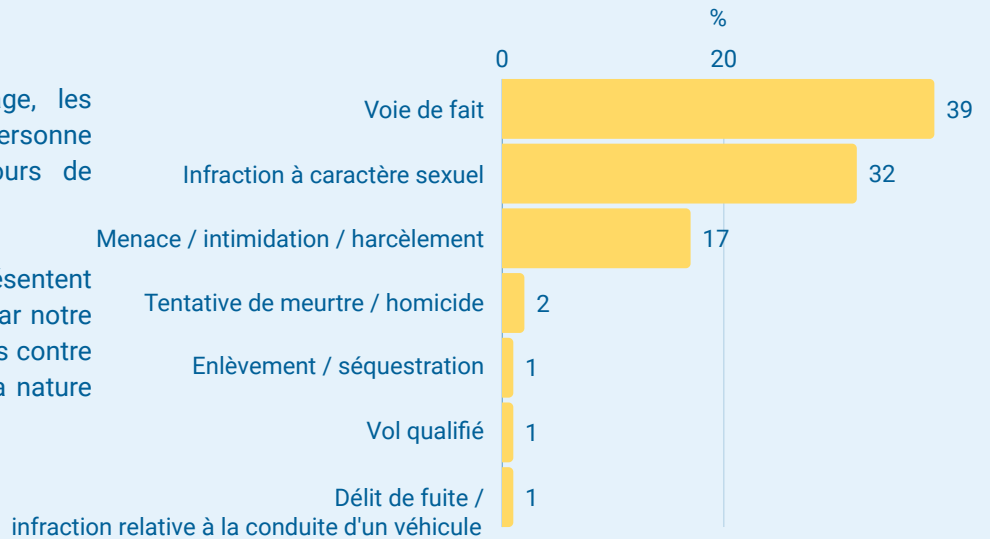


79% un signalement à la police a été fait

## Types de crimes

Ce graphique détaille, en pourcentage, les différents types de crimes contre la personne rapportés par notre clientèle au cours de l'année 2024-2025.

Les crimes contre la personne représentent 93% de l'ensemble des crimes vécus par notre clientèle. À cela s'ajoutent 4% de crimes contre la propriété et 3% de situations dont la nature exacte du crime est inconnue ou autre.



## Contexte du crime

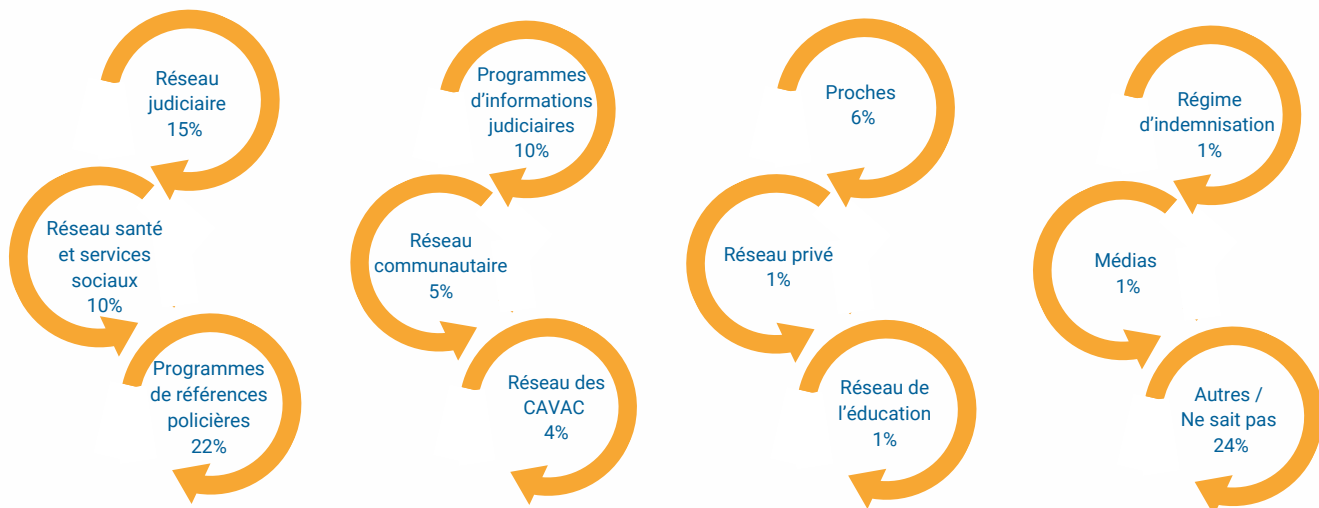
Dans 83% des situations rapportées, la personne victime connaissait l'auteur de l'acte criminel.

- Conjugal (43%)
- Familial (16%)
- Amis/connaissances (11%)
- Voisins (4%)
- Travail (4%)
- École/sportif/récréatif (3%)
- Autres (2%)

Dans 8% des situations rapportées, l'auteur de l'acte criminel était inconnu de la personne victime.

Le lien entre la personne victime et l'auteur de l'acte criminel était inconnu dans 9% des cas.

## Provenance des références



# L'intervention psychosociojudiciaire et post-traumatique

## Fiches signalétiques et dossiers

Les personnes victimes, les proches et les témoins faisant appel aux services du CAVAC des Laurentides peuvent nous joindre par divers moyens.

Certains vont téléphoner et prendre ou non un rendez-vous, d'autres vont venir nous rencontrer directement au siège social ou aux palais de justice de notre territoire. Dans chacune des situations, nous remplissons une fiche signalétique suivant l'obtention du consentement de la personne victime. Celle-ci devient un dossier dès que la personne obtient un deuxième service de notre part.

Certaines personnes bénéficiaient déjà des services offerts par le CAVAC avant de début de l'année financière 2024-2025. En considérant ces personnes comme ayant un dossier encore actif et en y ajoutant le nombre de fiches signalétiques (1er contact) et de dossiers ouverts en cours d'année, cela représente 3752 personnes ayant bénéficié de nos services courants pour l'année 2024-2025.

## Interventions téléphoniques

Selon les besoins de la clientèle, il existe différents contacts téléphoniques possibles. Pour l'année 2024-2025, les agentes d'interventions des services courants ont effectuées 7725 contacts téléphoniques.

Lors de ces contacts téléphoniques, les agentes d'interventions offrent du soutien psychosocial, évaluent les besoins de la clientèle, donnent des informations diverses sur leurs droits et recours, effectuent de l'assistance technique pour la complétion de différents documents et formulaires et s'assurent de faire les références requises selon les besoins exprimés.

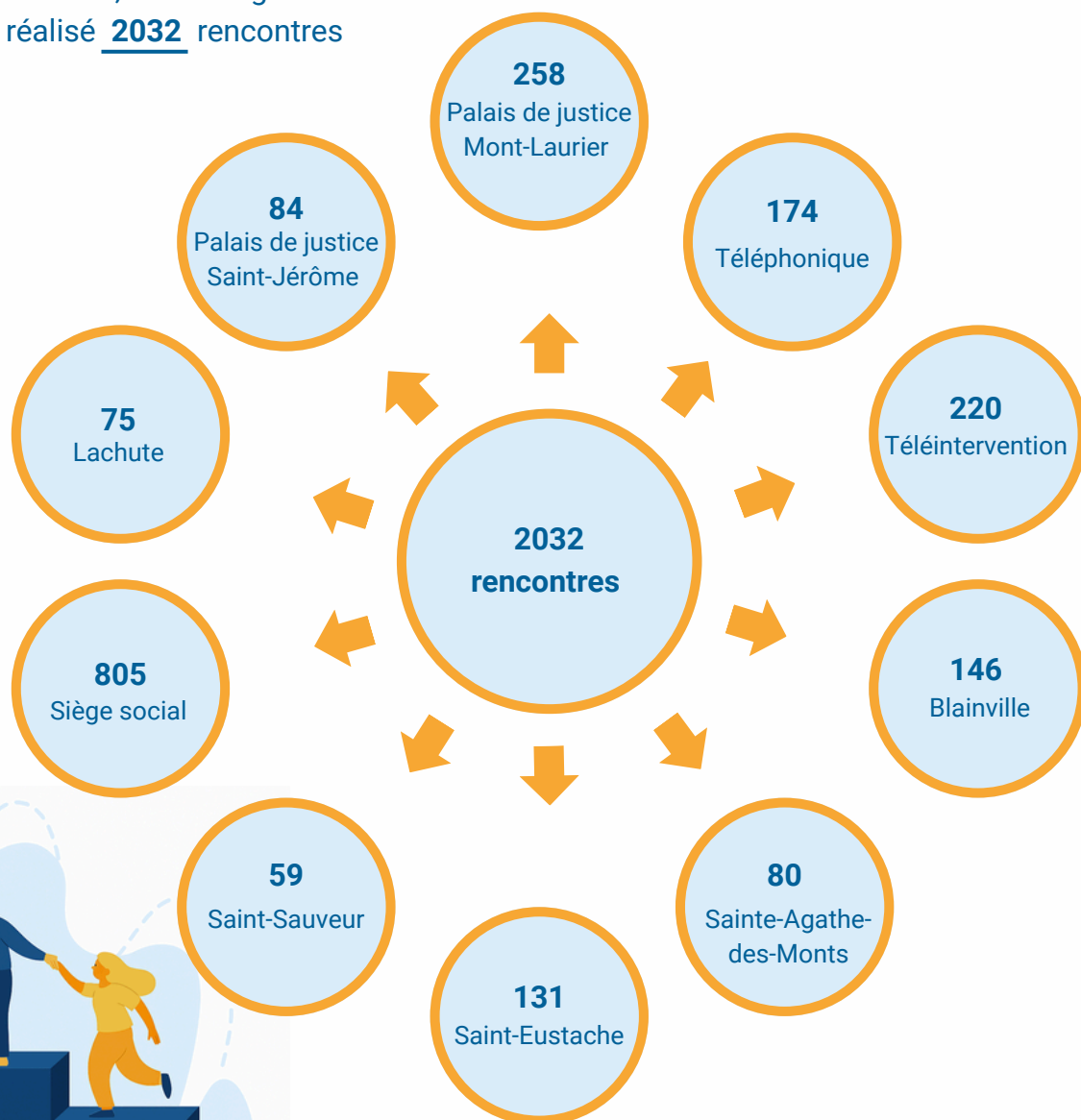
Parmi ces contacts, certains concernent des appels avec des intervenants.es de différents organismes partenaires dans le but de favoriser l'arrimage de services appropriés pour la clientèle.

## Rencontres d'intervention

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes victimes et de leurs proches, des rencontres peuvent être offertes que ce soit par téléphone, en présence physique ou en téléintervention.

L'intervention se fait alors à partir de nos différents bureaux, que ce soit au siège social ou dans nos divers points de services sur le territoire des Laurentides.

Pour l'année 2024-2025, nos agentes d'intervention ont réalisé **2032** rencontres avec la clientèle.



# Programmes de références personnalisées

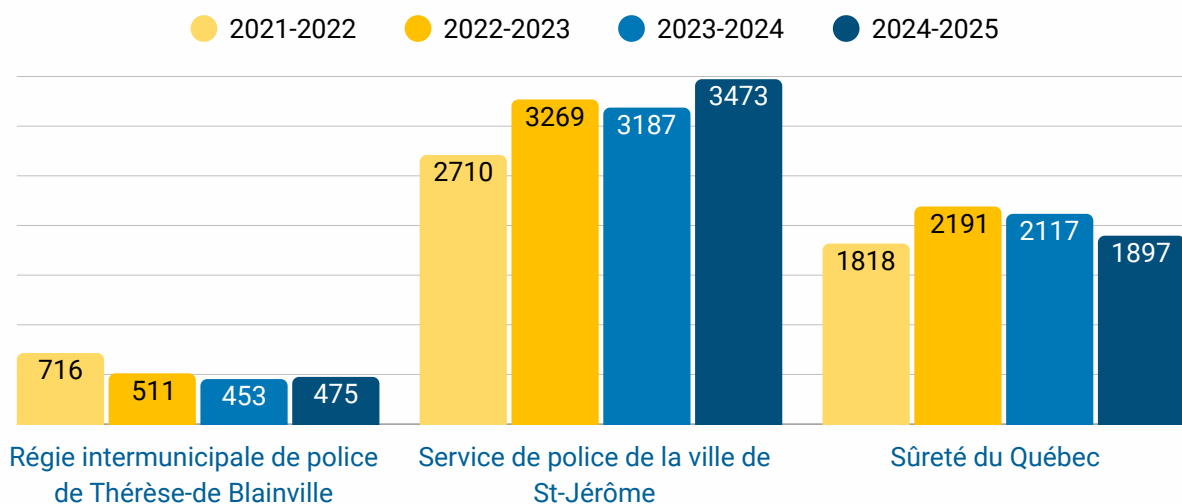
## 1. Les références policières

Les programmes de références policières sont des services proactifs qui permettent aux agentes d'intervention du CAVAC d'établir rapidement un contact téléphonique avec les personnes victimes, les proches et les témoins d'acte criminel. Pour l'ensemble des services de police sur le territoire des Laurentides, ces références ont généré **2210** contacts avec des personnes victimes à la suite de la perpétration d'un crime. Sur notre territoire, ces programmes se déclinent en deux modèles.

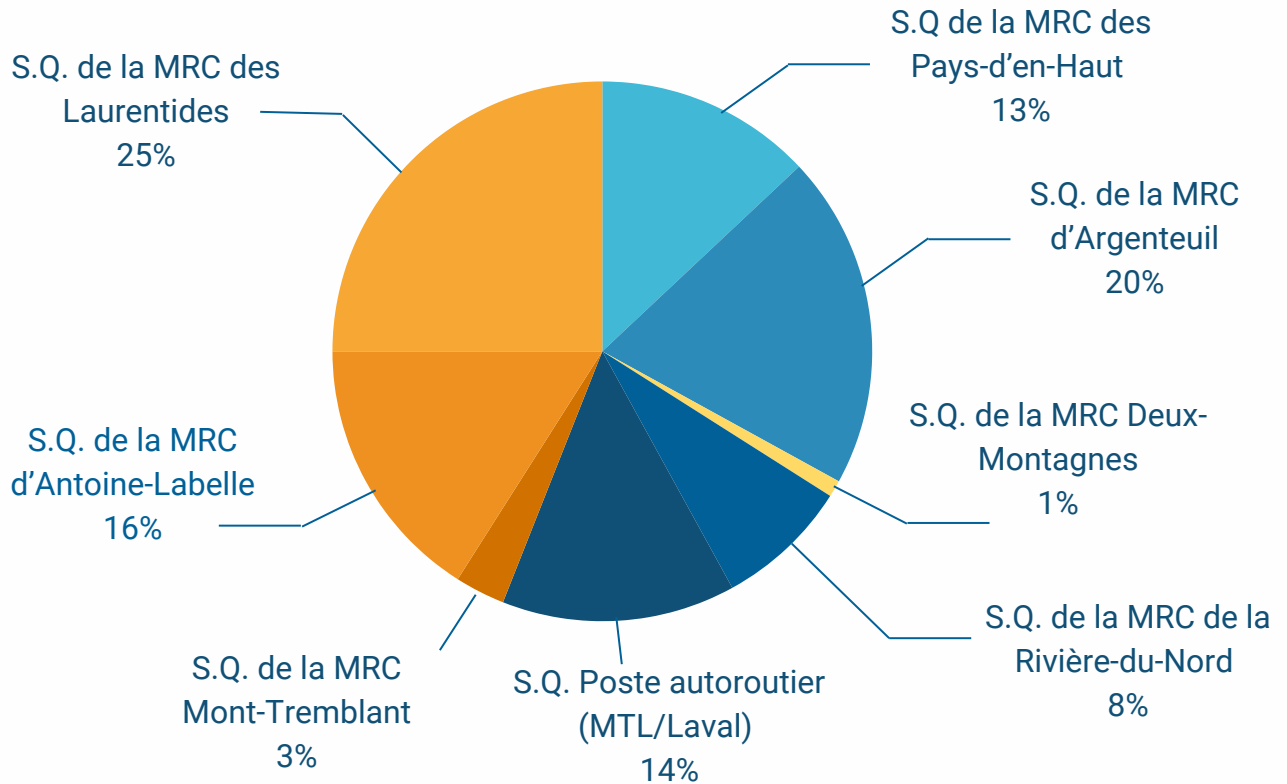
### 1.1. Programme de références policières avec agente d'intervention présente au poste de police

Ce modèle est le résultat d'ententes de collaboration bonifiées entre le CAVAC et certains services de police. Des agentes d'intervention du CAVAC des Laurentides sont présentes dans les locaux de la Sûreté du Québec, à la Régie intermunicipale de police Thérèse-de Blainville et au Service de police de la ville de Saint-Jérôme. Leur rôle consiste à faire une analyse clinique des dossiers qui concernent les personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins. Cette analyse permet d'évaluer les besoins à la suite de l'événement, d'offrir aide et soutien, d'informer, de répondre aux questions s'il y a lieu et d'effectuer la référence vers les services dont ils ont besoin.

En 2024-2025, ce sont **5845** dossiers qui ont été analysés et ceux-ci ont ensuite généré des contacts auprès de **1838** personnes victimes, proches ou témoins.



### 1.1.1. Dossiers analysés par le poste de la Sûreté du Québec

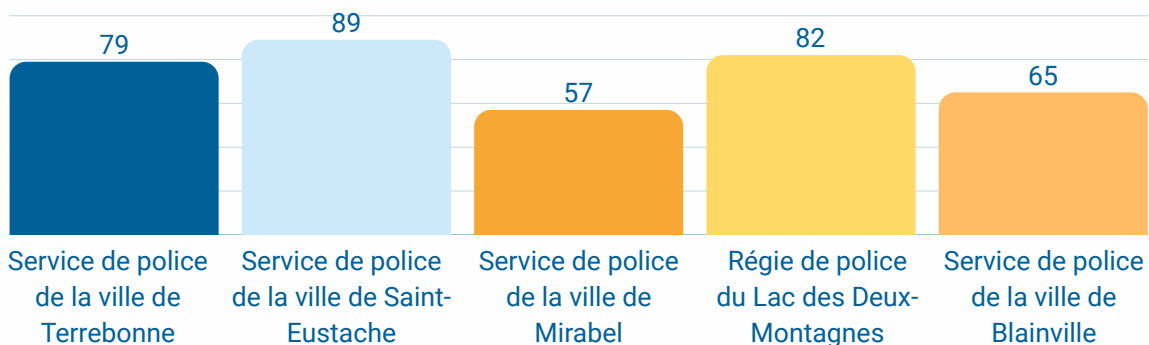


### 1.2. Programme de références policières WEIJI (Sûretés municipales)

Le premier modèle est le Programme de références policières WEIJI qui est offert par plusieurs services de police municipaux depuis 1998. Une fiche de référence est transmise par télécopieur ou par courriel au siège social du CAVAC afin que des agentes d'intervention contactent les personnes victimes qui ont accepté de recevoir cet appel.

Cette année, nous avons rejoint **372** personnes via ce programme.

Références WEIJI reçues par service de police en 2024-2025



## 2. Références personnalisées du bureau du DPCP et du Bureau des affaires de la jeunesse

---

À la suite d'une rencontre ou d'un contact téléphonique dans le cadre des procédures judiciaires, il arrive que les procureur.e.s de la Couronne identifient certains besoins pour lesquels l'intervention du CAVAC pourrait être bénéfique à une personne victime. Afin de répondre plus efficacement à ces situations, un mode de référence personnalisée a été mis en place en collaboration avec le bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et le Bureau des affaires de la jeunesse du district judiciaire de Terrebonne. Ces références nous sont transmises par courriel.

Cette année, nous avons reçu **14** références personnalisées en provenance de procureur.e.s de la Couronne.

## 3. Références personnalisées des centres désignés de Saint-Jérôme et de Rivière-Rouge

---

Grâce à une entente de référence personnalisée conclue avec les centres désignés du territoire des Laurentides, le CAVAC reçoit les informations nécessaires pour joindre les personnes victimes qui souhaitent être contactées. Cette démarche vise à prendre de leurs nouvelles et à leur transmettre de l'information sur les services auxquels elles ont droit.

Ces références proviennent principalement des intervenant.e.s sociaux.sociales œuvrant au sein des centres désignés. L'entente avec le centre désigné de Saint-Jérôme est en place depuis 2019, tandis que celle avec le centre désigné de Rivière-Rouge a été instaurée en 2021.

Pour l'année 2024-2025, ce sont **104** références qui ont été traitées par les agentes d'intervention.

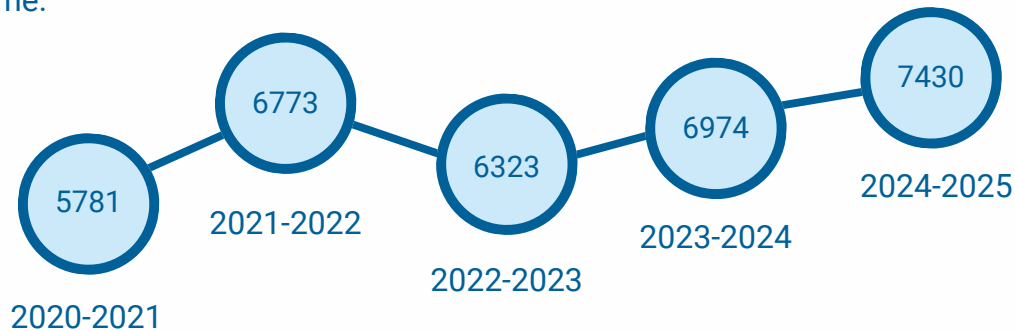


## Programme d'informations judiciaires

### INFOVAC

Ce programme consiste à effectuer l'envoi postal des lettres d'ouverture et de fermeture de dossier à la Cour. Ces envois incluent également des dépliants d'information. L'objectif principal est de transmettre de l'information aux personnes victimes concernées, dans les situations où le dossier du contrevenant fait l'objet de procédures judiciaires.

En 2024-2025, ce sont **7430** envois postaux qui ont été faits dans le cadre de ce programme.



### CAVAC-INFO

En collaboration avec les procureur.e.s aux poursuites criminelles et pénales des districts judiciaires de Terrebonne et d'Antoine-Labelle, le Programme CAVAC-INFO (adulte et jeunesse) permet aux personnes victimes ainsi qu'aux témoins d'obtenir des renseignements sur le déroulement du dossier qui les concerne. Lorsque l'information est disponible, les intervenantes du CAVAC communiquent avec les personnes victimes de crimes contre la personne ou contre la propriété.

Cette année, **4073** contacts ont été réalisés dans le cadre de ces programmes d'informations.



## Programme de mesures de rechange pour adulte (PMRG)

Ce programme offrant un cheminement alternatif au processus judiciaire régulier a débuté en décembre 2020 dans nos deux palais de justice, soit Mont-Laurier et Saint-Jérôme. Depuis le mois de juin 2021, la majorité des cours municipales du territoire participent au programme. Dans le cadre du Programme de mesures de rechange pour adulte, le CAVAC initie des contacts avec les personnes victimes à différentes étapes.

01

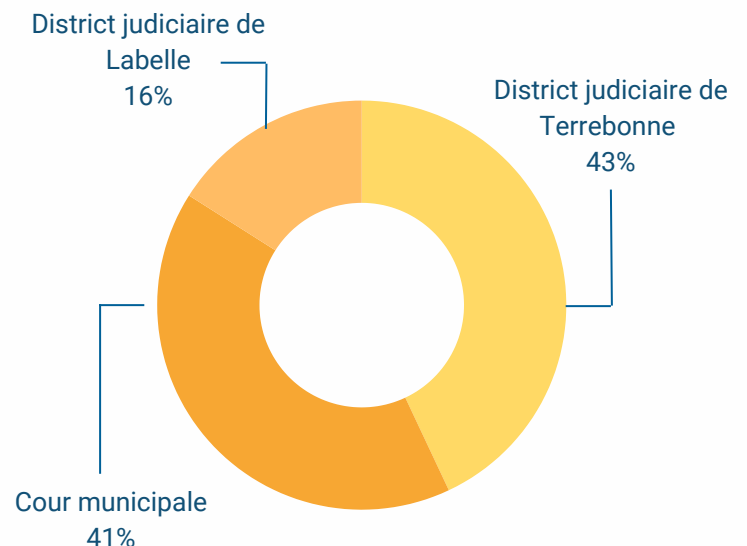
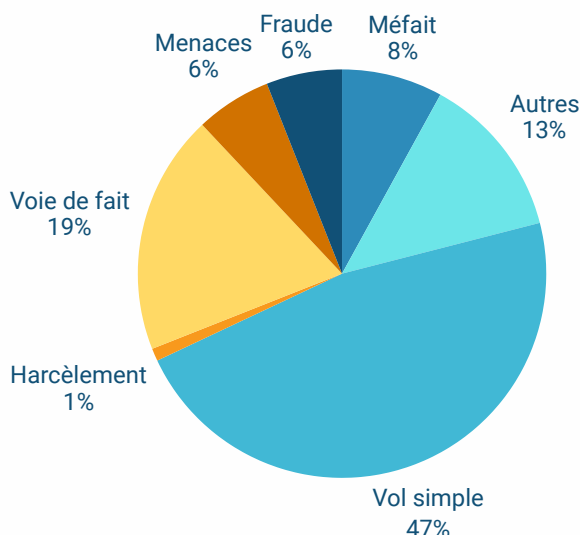
Le premier contact sert à les informer que le procureur étudie la possibilité de transférer le dossier au Programme PMRG. On profite de ce contact pour leur expliquer la nature du programme et nous les avisons qu'elles pourront également parler au procureur avant que la décision ne soit prise.

02

Le deuxième contact servira à confirmer que le dossier est autorisé au Programme de mesures de rechange pour adultes et à vérifier leur intérêt à participer au processus visant une réparation des préjudices subis.



141 dossiers en provenance des palais de justice et des cours municipales  
 59% des dossiers concernent des personnes physiques  
 41% des dossiers concernent des personnes morales



## Programme d'informations bracelet antirapprochement (BAR)

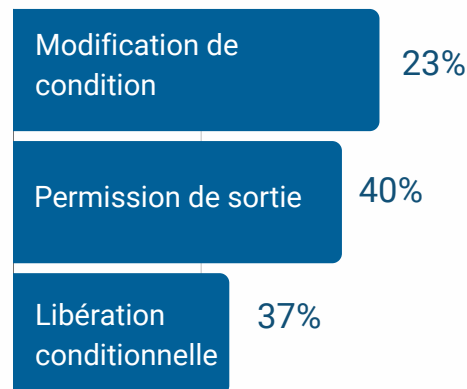
Dans le cadre du plan gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023, le ministère de la Justice a proposé le bracelet antirapprochement (BAR) comme mesure de protection supplémentaire pour les personnes victimes dans le cadre des procédures judiciaires. La Loi sur le système correctionnel du Québec est également modifiée permettant maintenant de lier une personne à un dispositif de géolocalisation en vue de protéger la sécurité publique. C'est à l'automne 2022 que l'implantation du BAR a lieu pour la région des Laurentides. Les agents.es de probation sont responsables de l'analyse de faisabilité d'un dossier pour ensuite contacter la personne victime afin d'obtenir son consentement à la mesure.

Lors de cet appel, les services du CAVAC lui seront proposés afin qu'elle soit soutenue et accompagnée.

En 2024-2025, nous avons reçu **33** références des services de probation en lien avec le BAR et avons accompagné **26** personnes pour la remise du dispositif cellulaire.

## Programme de références et d'informations des décisions d'octroi (PRIDO) de la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC)

La CQLC décide des mises en liberté sous conditions des personnes incarcérées dans les établissements provinciaux et doit prendre les mesures possibles pour communiquer aux personnes victimes des informations relatives aux contrevenants.es. De ce fait, une entente a été conclue entre la CQLC et les CAVAC afin de transmettre aux personnes ayant été victimes d'un crime dans un contexte de violence conjugale ou d'infractions à caractère sexuel les renseignements relatifs à la libération conditionnelle de la personne contrevenante, aux modifications de cette libération ainsi qu'à ses permissions de sortie. En 2024-2025, le CAVAC des Laurentides a reçu **28** références et a rejoint **27** personnes dans le cadre de cette entente.

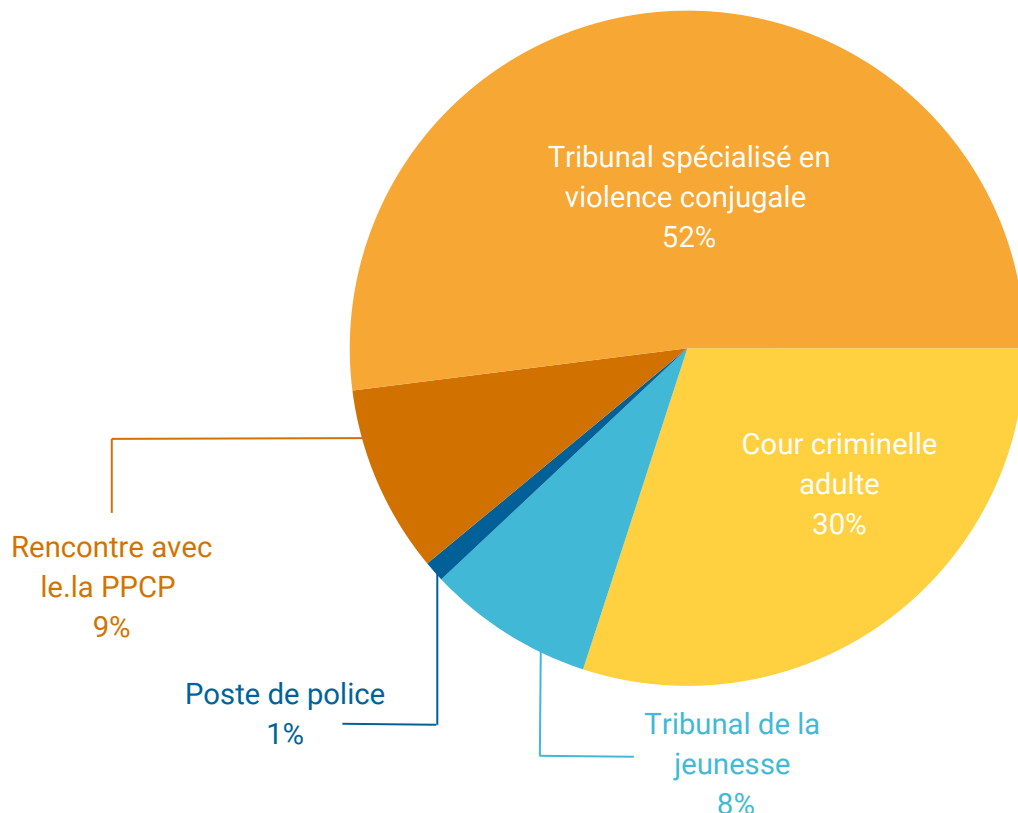


## Services d'accompagnement

### Dans les démarches judiciaires

Des agentes d'intervention du CAVAC des Laurentides sont présentes aux palais de justice de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier. Elles accompagnent les personnes victimes, leur proches et les témoins assignés à la Cour dans le cadre d'une procédure judiciaire criminelle. Elles peuvent aussi accompagner les personnes victimes lors d'une rencontre avec le ou la procureur.e aux poursuites criminelles et pénales (PPCP). De l'accompagnement au poste de police est également possible pour le dépôt de la plainte.

En 2024-2025, nous avons offert **503** services d'accompagnement sociojudiciaire pour un total de **784** personnes accompagnées.



## Tribunal spécialisé en violence conjugale, en collaboration avec nos partenaires du palais de justice de Saint-Jérôme

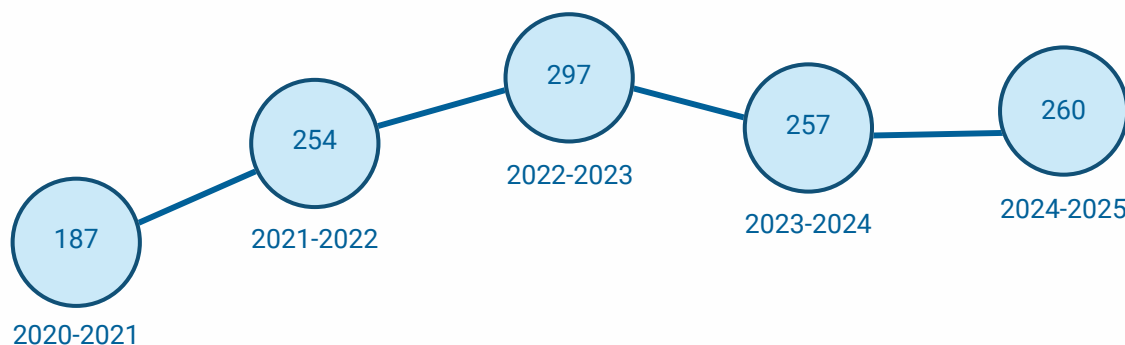
Le 25 novembre 2021 est adoptée la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale (projet de loi n°92). Ainsi, on vient répondre aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » déposé en décembre 2020 par le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Depuis mai 2022, le déploiement de plusieurs projets pilotes est alors amorcé dans 5 districts judiciaires du Québec.

Pour ce qui est du district judiciaire de Terrebonne, c'est depuis janvier 2018 que les dossiers en matière de violence conjugale sont traités dans une salle entièrement dédiée à cette problématique, à raison de trois jours par semaine. En 2018, il s'avérait approprié pour tous nos partenaires du judiciaire de nommer ce mode de fonctionnement comme étant un «Tribunal spécialisé en violence conjugale» (TSVC) puisque les causes entendues ne concernaient que les crimes reliés à de la violence conjugale.

Les principaux objectifs visés sont d'humaniser l'expérience vécue par les personnes victimes de violence conjugale et faire en sorte qu'elles se sentent entendues dans le processus judiciaire. Ces personnes sont directement assignées au local du CAVAC, situé au palais de justice, où les agentes d'intervention peuvent leur transmettre de l'information sur les motifs de leur assignation à la cour et sur le fait qu'elles pourront rencontrer le ou la procureur.e, ainsi que leur offrir le soutien dont elles ont besoin.

Comme vu dans le graphique précédent, les accompagnements dans le cadre du TSVC représentent 52% de nos accompagnements.

Pour l'année 2024-2025, cela représente **260** accompagnements.



## Tribunal spécialisé en violence conjugale, en collaboration avec nos partenaires du palais de justice de Saint-Jérôme (suite)

Le CAVAC et les procureur.e.s aux poursuites criminelles et pénales ont uni leurs expertises en développant une collaboration spécifique à ce tribunal. Concrètement, les agentes d'intervention réalisent des entrevues, par téléphone ou en personne, avec les personnes victimes de violence conjugale afin de faire le point sur leur situation et d'analyser leurs besoins.

L'objectif de cette entrevue est de transmettre des informations sur l'état actuel de leur situation au procureur avec leur autorisation. Il arrive parfois que ces personnes soient rencontrées dans nos services courants, ce qui nous permet d'effectuer cette analyse dans le cadre d'une rencontre de suivi psychosocial. Par la suite, le ou la procureur.e de la couronne aura une première rencontre avec la personne victime pour échanger sur l'aspect judiciaire de la plainte.

À noter qu'il arrive fréquemment qu'une personne victime de violence conjugale déménage rapidement pour des raisons de sécurité et que nous n'ayons pas ses nouvelles coordonnées. Dans ces cas-là, il peut s'avérer difficile de la rejoindre. Il peut également arriver que nous laissions un message, mais que la personne victime ne donne pas suite.

Pour 2024-2025, nous avons rejoint **437** personnes et complété des grilles d'état de la situation avec **133** d'entre-elles.

## Programme Témoin Enfant

Le programme Témoin Enfant (PTE) est une initiative du CAVAC de l'Outaouais visant à mieux outiller les enfants appelés à témoigner à la Cour et à faire en sorte que leur expérience au tribunal soit la plus positive possible. Bien que la préparation des témoins fasse partie intégrante des services du CAVAC depuis 1989, l'expérience a démontré les bienfaits d'une préparation au témoignage plus approfondie et spécialement adaptée à cette clientèle.

Le programme prévoit 7 rencontres, incluant une visite du palais de justice, un accompagnement à la Cour, ainsi qu'un bilan à la fin des procédures. Il est également possible d'adapter le programme en fonction des particularités des témoins mineurs et du nombre de rencontres disponibles. Un soutien est également offert au parent afin de l'outiller en lien avec le passage à la Cour de son enfant.



## Programme Témoin Enfant (suite)

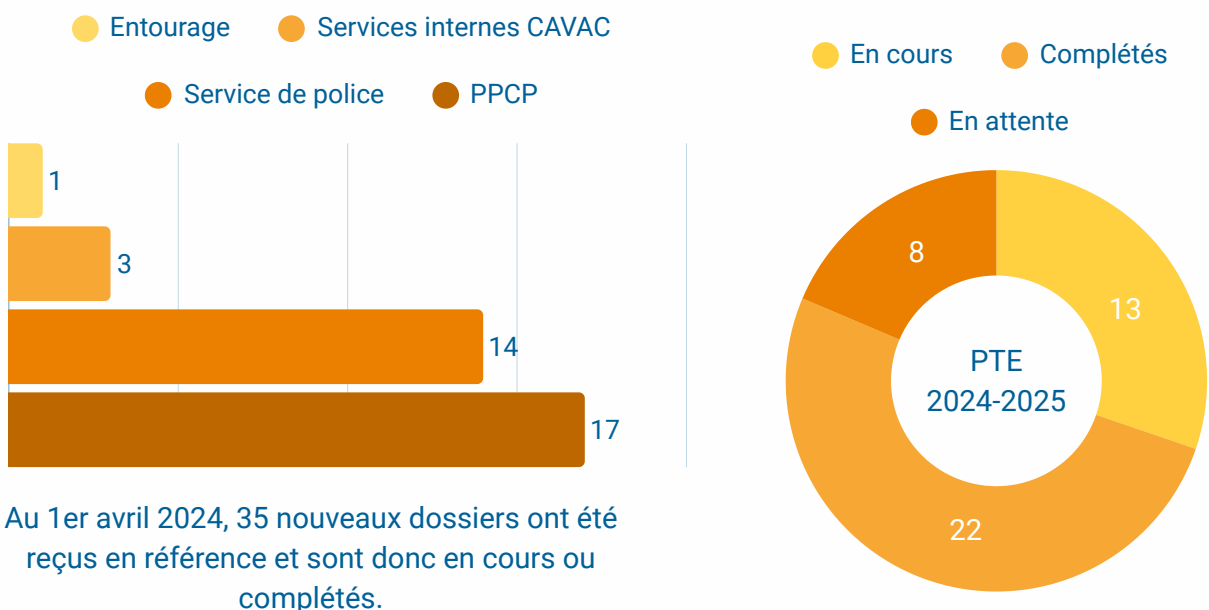
Les deux objectifs principaux du programme :

1. Minimiser le stress vécu par les témoins mineurs avant le passage à la Cour et lors du témoignage.
2. Favoriser un témoignage de qualité, c'est-à-dire que les témoins mineurs sont en mesure d'expliquer clairement leurs souvenirs des événements.

En janvier 2022, le CAVAC des Laurentides a débuté l'implantation de ce programme avec la collaboration des procureur.e.s de la couronne du district judiciaire de Terrebonne et avec le soutien de la coordonnatrice provinciale.

Au courant de l'année 2024-2025, nous avons décidé de jumeler les informations sur le PTE aux contacts que nous réalisons déjà dans nos programmes d'informations en début de procédures. Ces contacts proactifs nous ont permis de rejoindre **129** familles dont un enfant ou un adolescent a été victime et surtout, de les rassurer quant au soutien et à la préparation disponibles. Ceux-ci se sont montrés intéressés et rassurés de pouvoir bénéficier de ces services.

Au total, **216** rencontres et accompagnements ont été réalisés dans le cadre du PTE, dont **175** auprès de témoins mineurs et **41** auprès de parents.

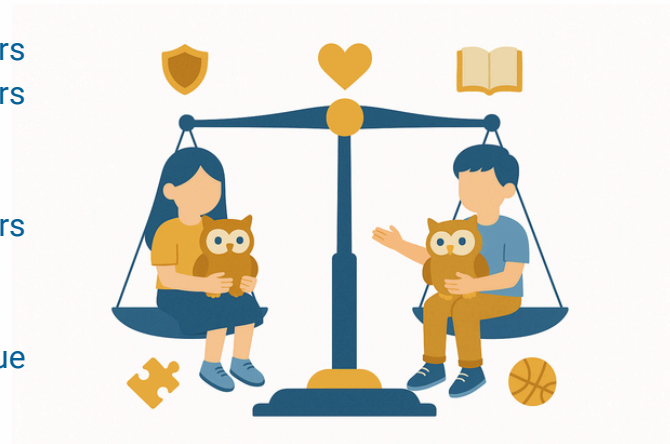


## Programme Témoin Enfant (suite)

Parmi l'ensemble des **43** dossiers PTE, 31 dossiers relevaient de la Cour criminelle alors que 12 dossiers relevaient du Tribunal de la jeunesse.

40 dossiers étaient liés à des violences sexuelles alors que 3 dossiers étaient liés à de la violence physique.

86% des témoins mineurs étaient des filles alors que 14% étaient des garçons.



## Programme Témoin Vulnérable

Le Programme Témoin Vulnérable (PTV) est une adaptation pour la clientèle adulte du Programme Témoin Enfant (PTE). Il a été implanté, au départ, pour les dossiers en contexte de violence conjugale et violence sexuelle. Toutefois, il peut également s'appliquer à toute personne victime qui présente des enjeux liés au témoignage à la Cour prévu, par exemple des diagnostics connus qui altèrent la compréhension du témoin.

Le programme prévoit 5 rencontres, incluant l'accompagnement à la Cour ainsi qu'une rencontre bilan. Tout comme le PTE, ce programme est mis en place avec la collaboration du directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi que les enquêteurs au dossier.

Les deux objectifs du programme :

1. Minimiser le stress vécu par les témoins vulnérables avant le passage à la Cour et lors de leur témoignage.

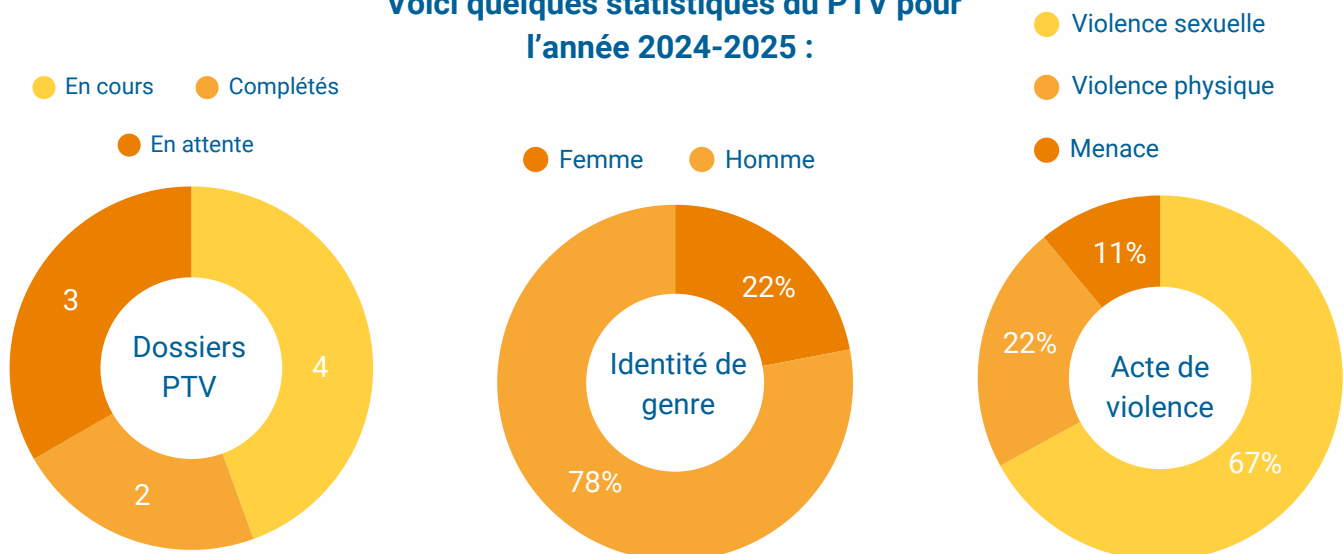
2. Favoriser un témoignage de qualité, c'est-à-dire que les témoins vulnérables soient en mesure d'expliquer clairement ce dont ils se souviennent des événements.

## Programme Témoin Vulnérable (suite)

En septembre 2024, le CAVAC des Laurentides a débuté l'implantation officielle de ce programme dans les districts judiciaires de Terrebonne ainsi que de Labelle, avec le soutien de la coordonnatrice provinciale. Des présentations auprès des partenaires pour faire connaître ce programme sont prévues à partir de l'automne 2025.

Depuis l'implantation du PTV au CAVAC des Laurentides, 9 références ont été reçues, menant pour l'instant à 2 accompagnements complétés et 20 rencontres de préparation. Parmi ces références, 5 provenaient des procureur.e.s de la Couronne et 4 des services internes du CAVAC.

### Voici quelques statistiques du PTV pour l'année 2024-2025 :



## Agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle

Depuis la création du CAVAC des Laurentides en 1992, nos statistiques font état d'une grande proportion des demandes de services reliées à des violences à caractère sexuel, suivi de près par des infractions en lien avec la violence conjugale. L'agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle (ALIVS) intervient principalement auprès des personnes victimes de violences sexuelles et agit comme personne-ressource en infractions à caractère sexuelle auprès de ses collègues.

## Agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle

L'ALIVS a également comme rôle de favoriser une intervention spécialisée et concertée en matière de violence sexuelle en tenant compte des réalités régionales.

Dans notre région, le CISSS des Laurentides et le Phare des Affranchies ont développé un programme de formation d'intervenants pivots en exploitation sexuelle. Découlant de la Table régionale contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle des Laurentides, cette formation spécifique est donnée aux intervenant.e.s de différentes organisations afin d'en faire des agent.e.s multiplicateurs qui soutiennent un réseau d'échange et de partage dans un sous-comité de cette Table régionale. Notre ALIVS, Marilyn Gadoury (elle) est donc impliquée comme intervenante pivot sur ce sous-comité en partenariat avec plusieurs organisations œuvrant auprès de cette clientèle. De plus, comme ALIVS, elle est également amenée à collaborer avec les équipes dédiées à l'intervention en exploitation sexuelle (EDIES) du Réseau des CAVAC, ainsi qu'avec les enquêteur.e.s de l'équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP) dans le but d'offrir des services adaptés à cette problématique pour tous et toutes.

De plus, notre ALIVS s'investit activement dans des initiatives régionales, telle que la journée de mobilisation des partenaires des Laurentides en violences sexuelles du 24 mars 2025. Son engagement ne se limite pas qu'à la participation et à l'élaboration du contenu de la journée, mais comprend également une présentation sur la réalité des violences sexuelles vécues par les personnes 2SLGBTQIA+. Par ailleurs, elle travaille à relancer le groupe d'intervention destiné à cette clientèle, qui avait été offert à l'hiver 2023 dans le cadre de son stage de maîtrise en travail social. Elle a également coanimé, en collaboration avec le CAVAC de Laval, un groupe de soutien destiné aux proches de personnes en situation d'exploitation sexuelle. L'animation a débuté cet hiver et a réuni 10 participant.e.s pour un total de 12 rencontres. Ce groupe est une initiative du Réseau des CAVAC.

En 2024-2025, nous avons offert des services à **1 215** personnes en lien avec des infractions à caractère sexuel, ce qui représente 32 % de l'ensemble des personnes ayant bénéficié de l'aide du CAVAC. Parmi elles, 21 ont été victimes de traite, de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle.



# MOBILISATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

La mobilisation des intervenantes et leur développement professionnel sont essentiels pour assurer des services de qualité, adaptés aux réalités changeantes des personnes accompagnées.

Cette section met en lumière les activités de formation continue, les collaborations intersectorielles, ainsi que l'implication active du CAVAC des Laurentides dans le réseau et la région.

# 03

## Activités de formation continue

### 01. Conférences et séances d'informations

- Séance d'informations sur le PAJ-SM+ donnée par Dominique Bégin du Réseau des CAVAC
- Séance d'informations sur l'Aide financière d'urgence pour les personnes victimes de violence conjugale et de violence sexuelle donnée par la direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles
- Séance d'informations sur le Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel (programme Proches) donnée par Karine Ratté, coordonnatrice provinciale du programme Proches.
- Présentation du programme En-Jeu donné par le CAVAC de la Mauricie
- *Intelligence artificielle : bénéfices, risques et responsabilités professionnelles Essentiel professionnel* donnée par Mahé Fall, coordonnatrice de projets, OPSQ
- *Technique d'impact «La petite chaise» - se mettre dans la peau d'une victime pour mieux comprendre son vécu* donnée par Karolyn Lanthier et Sarah Bilodeau du CALACS

### 02. Formations en présentiel

- *Le trouble de stress post-traumatique : Reconnaître, comprendre et intervenir* donnée par Evelyne Donnini, psychologue
- *Programme Témoin Vulnérable (PTV) en matière de violence sexuelle et conjugale* donnée par Adriana Bungardean, TS
- *Allié.es* donnée par Olivier Shareck du CJE Thérèse-de Blainville et Dylan Langlais du Dispensaire
- *Sensibilisation au cyberharcèlement* donnée par Lab2038
- Formation *Répondant V.I.G.I.E* donnée par Marie-Pier Campbell, coordonnatrice régionale de la cellule de crise des Laurentides
- Formation *Programme Témoin Enfant* par Michelle Lambin, TS
- *Intervention en contexte de trauma complexe chez l'adulte* donnée par Natacha Godbout, Centre de formation Forensia

### 03. Formations en ligne ou par visio-conférence

- *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal* donnée par Steeve Mimeault, Directeur général chez ACCROC
- *Trauma et symptômes envahissants : Intervenir lors de cauchemars et de flash-back traumatiques* donnée par Evelyne Donnini, psychologue
- *Le trauma psychologique et les relations interpersonnelles. Enjeux et pistes d'intervention* donnée par Evelyne Donnini, psychologue

## Activités de formation continue (suite)

### 03. Formations en ligne ou par visio-conférence

- *Témoins mineurs: Adapter notre intervention pour mieux répondre à leurs besoins* donnée par le réseau des CAVAC
- *Sensibilisation au deuil en contexte de mort traumatique* donnée par Sophie Latour, TS
- *Démasquer la fraude : Techniques et prévention dans l'ère numérique* donnée par Akim Laniel-Lanani, Directeur des opérations Clinique de Cyber-criminologie de l'Université de Montréal
- *Cultiver la joie et l'autocompassion : des actions concrètes pour faire croître notre résilience* donnée par Amélie Seidah, psychologue
- *L'état de stress post-traumatique, mettre de l'ordre dans le chaos* donnée par Guy Boucher, psychologue et neuropsychologue
- *Le colère, de l'agir à l'inhibition. Manifestations, expression et considérations cliniques* donnée par Geneviève Beaulieu-Pelletier, psychologue
- *Webinaire : Loi sur les Drapeaux Rouge au Canada* donnée par le Gouvernement du Canada
- *Exercer son leadership avec brio* donnée par Qualitemps
- *Introduction au contrôle coercitif* donnée par Céline Rossini du Regroupement des maisons d'hébergement en violence conjugale
- *Formation fraude amoureuse* donnée par la clinique de cyber-criminologie
- *Intervenir auprès des adolescents présentant des comportements d'automutilation* donnée par Sébastien Bouchard, psychologue
- *Mieux détecter et intervenir auprès des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles* donnée par Delphine Collin-Vézina, psychologue
- *Enfants et adolescents victimes de multiples traumatismes* donnée par Delphine Collin-Vézina, psychologue
- *Enjeux psychosociaux des auteurs de violences conjugales* donnée par Suzanne Léveillé, psychologue
- *Ateliers de formation présentant divers outils liés aux enjeux contemporains en ressources humaines* donnée par Cameron RH

## Implication dans le réseau des CAVAC

### **04. Comité provinciaux des DG du réseau des CAVAC avec la DAPVIC**

- Rencontres mensuelles
- Rencontres semestrielles
- Rencontres statutaire tribunaux spécialisés
- Comité mode de fonctionnement du Réseau
- Comité références policières
- Comité statistique SCAVAC / ASTRÉE

### **05. Comité des responsables cliniques du Réseau des CAVAC**

- Rencontres semestrielles
- Comité des politiques et procédures
- Comité soutien à l'intervention et développement professionnel

### **06. Comités, groupe de travail et rencontres, réseau des CAVAC**

- Comité des super utilisateurs du SCAVAC / ASTRÉE
- Communauté de pratique du programme Témoin Enfant (PTE)
- Groupe de travail PTE provincial pour le traitement des références
- Groupe de travail sur les outils des intervenantes socio-judiciaire de liaison dans le cadre du TSVSVC (Comité de soutien à l'intervention et aux développement professionnel des responsables cliniques et Sophie Bergeron, coordonnatrice provinciale du TSVSVC)
- Comité pour le groupe de soutien pour les proches de personnes en situation d'exploitation sexuelle
- Rencontre de consultation pour le Programme Témoin à la Barre (PTALB), Amélie Potvin, coordonnatrice provinciale du PTE et du PTALB

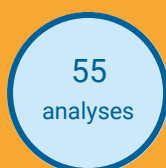
## Concertation locale et régionale

### Violence conjugale

- Table de concertation en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle de la MRC Antoine-Labelle
- Table de concertation en violence conjugale et familiale de la MRC Deux-Montagnes
- Table de concertation en violence conjugale des MRC Laurentides et Pays d'en Haut
- Table de concertation en violence conjugale et familiale de la MRC de la Rivière-du-Nord et Mirabel Nord
- Table de concertation en violence conjugale et familiale de la MRC Thérèse-de Blainville
- Comité opérationnel sur la violence conjugale de la MRC Argenteuil

### Cellules d'intervention rapide en violence conjugale

Pour 2024-2025, nous avons participé à :



### Infractions à caractère sexuel

- Comité intersectorielle en agression sexuelle des Laurentides (CIASL)
- Sous-comité de coordination du CIASL
- Sous-comité Centre désigné du CIASL
- Table régionale en exploitation sexuelle des Laurentides
- Table des intervenants pivots en exploitation sexuelle
- Comité conjoint du CIASL et de la Table en exploitation dont l'objectif était la réalisation d'une journée de mobilisation en violence sexuelle dans les Laurentides.

### Personnes âgées

- Comité régional de prévention des abus envers les aînés des Laurentides
- Comité pour contrer les abus envers les aînés de la MRC Rivière-du-Nord
- Comité de prévention des abus aînés de la MRC des Laurentides
- Comité de prévention des abus aînés de la MRC Deux-Montagnes
- Comité de prévention des abus envers les aînés de la MRC Pays-d'en-Haut
- Comité de prévention des abus envers les aînés de la MRC Thérèse-de Blainville
- Comité de prévention des abus envers les aînés de la MRC d'Argenteuil

### Comité sociojudiciaire

- Comité sociojudiciaire district de Labelle-Mont-Laurier
- Comité sociojudiciaire, district de Terrebonne
- Comité PAJSM+ Boisbriand
- Comité PAJSM+ Deux-Montagnes
- Comité PAJSM+ Palais de justice de Mont-Laurier
- PMRG district judiciaire de Terrebonne
- PMRG district judiciaire de Labelle
- Table de sécurité, palais de justice de Saint-Jérôme

## Activités de représentations et partenariat

- Présentation des services du CAVAC des Laurentides au Comité des aînés d'Argenteuil
- Participation à une rencontre bilan annuelle avec nos partenaires de la Sûreté du Québec (SQ) pour la révision de notre protocole de collaboration
- Présentation du PTE au comité sociojudiciaire du district judiciaire d'Antoine-Labelle
- Présentation du PTE au bureau du DPCP du district judiciaire d'Antoine-Labelle
- Présentation du programme Témoin Vulnérable (PTV) aux membre de la Table de concertation en violence conjugale de la Rivière-du-Nord
- Présentation des services du CAVAC auprès de plusieurs équipes du CISSS des Laurentides œuvrant auprès de la population adulte présentant des vulnérabilités et des aînés
- Participation aux rencontre d'implantation et d'arrimage du PAJ-SM+ dans le district judiciaire d'Antoine-Labelle
- Participation à la rencontre d'implantation du PAJ-SM+ de la Cour municipale de Deux-Montagnes
- Participation au comité directeur du PAJ-SM+ de la Cour municipale de Boisbriand (teams)
- Tenue d'un kiosque au Centre Collégial de Mont-Laurier dans le cadre d'une sensibilisation aux violences amoureuses et sexuelles
- Participation au colloque "Détresse, santé mentale et violence chez les jeunes" organisé par l'institut Forensia
- Participation au colloque "Pratiques en violence conjugale. S'unir pour gérer la complexité et favoriser la sécurité" organisé par l'institut Forensia
- Participation au colloque "Ensemble, comprendre, prévenir, agir en violence sexuelle" organisé par un comité conjoint découlant de la Table en exploitation sexuelle des Laurentides et du comité intersectoriel en agression sexuelle des Laurentides



# PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR 2025-2026

La section qui suit présente les grandes orientations pour l'année à venir, ainsi que les actions concrètes que nous souhaitons prioriser afin de poursuivre notre mission et nos engagements envers la communauté des Laurentides.

# 04

## 01 ■

Poursuivre les travaux amorcés quant à la révision des rôles et responsabilités de l'équipe de gestion et réorganiser les services offerts dans le but d'optimiser nos pratiques tant pour la clientèle que pour soutenir notre équipe de travail.

## 03 ■

Collaborer à l'implantation, d'un lieu physique pour Le Central (centre de services intégrés en abus et maltraitance pour les personnes mineures des Laurentides), avec nos partenaires de l'entente multisectorielle.

## 05 ■

Participer aux travaux en lien avec les aménagements des futurs locaux dans les palais de justice de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier pour bonifier l'accueil et l'intervention auprès des personnes victimes, leurs proches et les témoins.

## 02 ■

Actualiser la politique sur les conditions de travail des employés du CAVAC des Laurentides.

## 04 ■

Participer à l'implantation du programme accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM+) sur l'ensemble du territoire des Laurentides, tant dans les districts judiciaires d'Antoine-Labelle et de Saint-Jérôme que dans les cours municipales visées.

## 06 ■

Poursuivre notre participation aux travaux de développement et de réflexions reliés aux tribunaux spécialisés en violence sexuelle et en violence conjugale (TSVSVC) avec le Réseau des CAVAC et amorcer les échanges avec nos partenaires du milieu judiciaire en vue de préparer l'arrivée des Tribunaux spécialisés dans les districts judiciaires d'Antoine-Labelle et de Terrebonne.

aider	guider
écouter	assister
soutenir	informer
seconder	conseiller
intervenir	accompagner

## SIÈGE SOCIAL / BUREAU RÉGIONAL

510, rue Saint-Georges  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5B3

Téléphone : 450 569-0332  
(sans frais) : 1-800 492-2822  
Courriel : [info.cavac.lau@videotron.ca](mailto:info.cavac.lau@videotron.ca)

## POINTS DE SERVICE

**Palais de justice de Saint-Jérôme**  
25, rue de Martigny Ouest,  
bureau A-SS1.30.1  
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4Z1

**Palais de justice de Mont-Laurier**  
645, rue de la Madone  
Mont-Laurier (Québec) J9L 1T1

